

Interview

- "Allons au fond des réformes", Philippe Pouletty, président de France Biotech.....p. 1/6-7

Le Billet Bio de H. ELLA

- sanofi-aventis ouvre l'option bioconnectivitép. 2

Acteurs

- Priorité commerciale pour IntegraGenp. 2-3

Partenariats

- Oroxcell et Mutabilis valorisent leur présence sur Biocitechp. 3-4

Financement

- f-star préfère 6 M€ sans attendrep. 4-5

Repère

- Magnisense renforce son équipe de managementp. 5

€Deals hebdo

- Les biotransactions financières en Europe et en Israël du 20 septembre au 4 octobre 2007p. 8

**Retenez la date, le lieu et l'heure !
8 novembre, Ritz Paris à 17h30
Biopartnering
et marchés émergents**

Organisée par M&A International et Morgen Evan & Company avec le soutien de Biotech Finances et de Biolife TV, cette rencontre vous permettra d'échanger avec des industriels de la *biopharma* internationale sur leurs expériences partenariales et leurs *success stories* dans les pays émergents. Une occasion unique pour apprendre et comprendre comment engager des relations d'affaires avec ces pays à fort potentiel de croissance.

Renseignements et Inscriptions :
http://www.mergers.net/hc_paris.php

Contact mail John Mondoloni :
mondoloni@morgenevan.com

Interview



"ALLONS AU FOND DES RÉFORMES", PHILIPPE POULETTY, PRÉSIDENT DE FRANCE BIOTECH.

BIOTECH FINANCES :

Ces derniers mois, la Bourse s'est montrée pour le moins fébrile, chahutant quelques-unes des valeurs de biotech françaises. Pourtant il ne faut pas perdre de vue l'optimisme ambiant. Est-ce la principale leçon du panorama annuel des biotechnologies réalisé par France Biotech, qui célèbre cette année son 10^e anniversaire ?

Philippe Pouletty :

Effectivement, le secteur se porte très bien et 2007 se présente comme une année record en termes de financement dans les sociétés des

sciences de la vie, avec un total de 625 millions d'euros investis au 15 septembre, dont 499 millions d'euros levés par les entreprises sur le marché boursier, et 126 millions d'euros collectés auprès de VCs. La fenêtre boursière, fermée depuis l'introduction de NicOx en 1999, s'est pour sa part enfin ouverte fin 2005 avec les IPOs de BioAlliance Pharma, ExonHit, Innate Pharma, Genfit, Collectis, METabolic EXplorer, Genoway, Zeta Biotech et Vivalis, et des offres

secondaires de plus d'une centaine de millions d'euros pour Nicox, Transgene ou Eurofins. L'industrie nationale représente aujourd'hui la moitié environ des biotech cotées sur l'espace NYSE-Euronext. Les sociétés ont utilisé tous les segments de marché (Eurolist B & C et Alternext), selon leur *business models* et leur besoins en capitaux. A fin juin 2007, la capitalisation boursière des 22 entreprises de biotechnologies cotées sur NYSE-Euronext (France, Belgique et Pays-Bas) dépasse celle de

l'ensemble des sociétés cotées sur Alternext, tous secteurs confondus. Cette tendance tire

L'ISF UTILISÉ POUR LES PME, c'est EXCELLENT à condition que les modalités suivent

l'amont de la chaîne et les investissements en capital-risque. Tombés à un niveau de disette en 2005 (99 millions d'euros seulement), ceux-ci reprennent solidement avec 148 millions d'euros investis en 2006 et 126 millions d'euros investis à mi-septembre 2007. Ce décollage est salutaire alors que la France reste encore au 3^e ou 4^e rang selon les indicateurs en Europe, loin derrière la Grande-Bretagne et les États-Unis.



H. ELLA

SANOFI-AVENTIS OUVRE L'OPTION BIOCONNECTIVITÉ

Une excellente nouvelle qui n'a peut-être pas eu tout le retentissement souhaité ! sanofi-aventis veut se renforcer dans le domaine des biotechnologies, ce que le groupe a indiqué clairement lors de son R&D Day. Voilà qui va sans doute permettre d'activer un certain nombre de *deal flows* dans la communauté des biotech françaises, du moins pour les compagnies qui seront préparées pour saisir l'opportunité. Jusqu'à présent, le n° 3 mondial restait sur une position décalée,

peu ouvert aux relations avec les petites *start-up* et également assez faiblement impliqué dans certaines initiatives dont vraisemblablement celles des pôles de compétitivité, selon nombre d'acteurs. Cela était d'autant plus flagrant que pendant cette période « d'absence », d'autres acteurs et non des moindres dans d'autres pays ont multiplié par centaines les opérations de partenariats et de fusions-acquisitions dans le secteur des sciences du vivant et de la santé. Il est donc heureux que cette incompréhensible

exception française touche à son terme et finalement grand temps que sanofi-aventis retrouve sa place de leader en s'inspirant de l'exemple des autres *big pharma*s. Les projets portés par les jeunes entreprises innovantes et par les institutions de recherche peuvent représenter de véritables relais de croissance, même pour un groupe qui fait valoir 48 projets en phase avancée de développement et ambitionne d'enregistrer 31 nouveaux produits d'ici à 2010. Attendons la première grande annonce. ■

LE RÉSEAU D'INTEGRAGEN

PARTENAIRES

Banque

Société Générale

Conseil juridique, propriété intellectuelle

Cabinet Becker & Associés - Paris.

Conseil juridique, affaires courantes

Cabinet Ginestie-Magellan - Paris, François-Xavier Testu, Sidonie Hill

Cabinet August-Debouzy - Paris, Fabienne Haas, Xavier Rohmer.

Expert-comptable

KPMG

Conseil scientifique

Pr Dr Andreas Ziegler, directeur de l'Institute of Medical Biometry and Statistics à l'université de Lübeck - Allemagne

Dr Gabor Gyapay, directeur du mapping department au Genoscope - Paris

Pr Richard A. Fishel, professeur au Kimmel Cancer Institute - Philadelphie

Dr Jörg Hoheisel, directeur de la division d'analyse fonctionnelle du génome au German Cancer Research Institute (DKFZ) de Heidelberg - Allemagne

Conseil médical

Dr Karine Clément, professeur au département Nutrition de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu - Paris

Dr Nathalie Vionnet, Centre national de génotypage - Evry

Pr Bernhard Winkelmann, université de Heidelberg - Allemagne



FRANCE

PRIORITÉ COMMERCIALE POUR INTEGRAGEN

C'est un tournant décisif pour IntegraGen. Jusqu'alors principalement focalisée sur la recherche et le développement de sa plate-forme technologique et de ses tests de diagnostic moléculaire, la biotech parisienne vient en effet de décider de passer à une phase commerciale plus agressive. Une orientation que Jan Mous, ex-CEO et président de la firme, a décidé de ne pas suivre, pour des raisons à la fois personnelles et stratégiques. « *Le palier que nous atteignons aujourd'hui ne correspondait plus aux ambitions du Dr Mous, dont l'intérêt se trouve principalement dans les sociétés de R&D* », nous a confié Bernard Courtieu, le nouveau directeur général de l'entreprise. « *Il reste toutefois encore impliqué dans la firme, pour nous aider à mettre en œuvre la transition le plus sereinement possible* ». Diriger une biotech comme IntegraGen était pour Bernard

Courtieu un souhait de longue date. Impliqué pendant plus de 15 ans dans le domaine du conseil en entreprises santé et *pharma* chez Bossard Gemini Consulting, Eurostart, et Cap Gemini Ernst & Young, celui-ci s'est petit à petit forgé une ambition opérationnelle.

LES RÉSULTATS CLINIQUES À VENIR SONT CRUCIAUX

Il va être rejoint dans les prochains mois par plusieurs autres personnalités dont le recrutement est en cours. Deux directeurs, un pour le marketing et un pour les affaires médicales, renforceront tout d'abord le bureau américain. La direction médicale européenne sera également développée à court terme, dans le but d'améliorer les relations entre la société et les associations de cliniciens, patients et parents, dont l'implication est clé pour la réussite

(suite p.3)

Acteurs

des projets. La nouvelle équipe constituée va devoir rapidement mettre en place un process établi de commercialisation pour les premiers produits, dont les ventes démarrent d'ici à 1 an sur le territoire américain.

Celui-ci intégrera l'installation d'un

laboratoire central, qui aura la charge de réaliser les tests pour les différents centres de références internationaux. Ce sont ces derniers qui identifieront les patients et qui interpréteront les résultats. « Sur le plan scientifique, 2008 sera également une année charnière pour nous », ajoute Bernard Courtieu, qui précise : « Nous attendons plusieurs résultats cliniques cruciaux, dont la teneur orientera les marchés potentiels et notre business plan pour les cinq prochaines années ».

Nos VENTES seront RÉGIES PAR UN LABORATOIRE CENTRAL

Les premiers ont trait aux troubles métaboliques et concernent la vocation d'IntegraGen de renforcer ses positions en médecine personnalisée (1). Les seconds touchent au dépistage de l'autisme, pour lequel plusieurs outils génétiques pourraient être commercialisés

dès fin 2008. Non encore totalement établis, les revenus potentiels de ces ventes devraient être significatifs, pour atteindre quelques dizaines de millions d'euros d'ici deux à trois ans. ■

Juliette Lemaignan

1 – Lire « IntegraGen renforce ses positions en médecine personnalisée » dans le n°308 de BF du 13/11/2006

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Financement

Un prochain refinancement devrait avoir lieu l'an prochain

Recrutements

Deux directeurs, un pour le marketing et un pour les affaires médicales, sont recherchés pour le bureau américain. Plusieurs scientifiques expérimentés seront également prochainement recrutés pour renforcer la direction médicale Europe de la firme.

COMPÉTITEURS IDENTIFIÉS

Environ 15 dont Unistel Medical Laboratories, Genosense Diagnostics et Sequenom

Partenariats



FRANCE

OROXCELL ET MUTABILIS VALORISENT LEUR PRÉSENCE SUR BIOCITECH

LE RÉSEAU D'OROXCELL

PARTENAIRES

Banque

BNP Paribas, Eric Molins – Saint-Denis
Crédit Agricole, Ibrahim Bouras – La Varenne-Saint-Hilaire

Conseil juridique, affaires courantes

Cabinet FIDAL, Muriel Lecuyer-Samson - Neuilly-sur-Seine

Conseil juridique, brevet

Cabinet Hirsch et Associés, Françoise Lobjois, Jean-Claude Vieillefosse – Paris

Cabinet de conseil en business development

Ernst & Young, Pascal Auger - Paris

Experts-comptables

Dominique Harl & Associés, Dominique Harl, Fabrice Lefort - Paris

Arrivés au terme d'une première collaboration de 24 mois, les deux biotech parisiennes Oroxcell et Mutabilis viennent de signer un nouvel accord de recherche dans le domaine des maladies infectieuses. Les résultats du premier partenariat ont permis la sélection d'un panel de molécules prometteuses et encouragé Mutabilis à faire à nouveau appel à sa consœur et voisine de Biocitech. « Ce travail d'équipe nous permet d'obtenir rapidement des données de qualité, apportant ainsi une grande valeur ajoutée à nos projets », souligne le Dr. Sonia Escaich, P-dg de Mutabilis. « La sélection de molécules ayant des propriétés physico-chimiques et ADME optimisées est aujourd'hui primordiale pour le bon développement d'un candidat-médicament efficace et ciblé ». La proximité des deux protagonistes, tous deux

implantés sur le site francilien de Romainville, est également un atout de poids dans le deal. « Tous les lieux de rencontre deviennent des possibilités d'échanges, ce qui accroît sensiblement la qualité des relations avec notre partenaire et la rapidité de notre travail », explique Jean Pachot, président et directeur scientifique d'Oroxcell.

UN CA D'ENVIRON 3 M€ EN 2007

Selon les termes du deal, Oroxcell effectuera des études afin de sélectionner le meilleur candidat préclinique anti-staphylocoque avant de rentrer en phase de développement. Elle réalisera pour cela le profil complet de la molécule cible. Cela inclut un diagnostic physico-chimique et ADME *in vitro* et *in vivo*, ainsi qu'une stratégie de formulation

(suite p.4)

Partenaires industriels

Anaconda ; APHP ; BioAlliance ; Cellial ; Danone ; Euroscreen (B) ; Galderma ; Guerbet ; Ipsen ; L'Oréal ; Medice ; Mutabilis ; Mitsubishi (JP) ; Nosan (JP) ; Pierre Fabre ; Pharma C ; Proskelia-Galapagos ; sanofi-aventis ; Servier ; Theraptosis ; Unilever

Conseil scientifique

Professeur Jehan-François Desjeux, Jacques Leclaire, Jean Deregnaucourt, Pierre-André Poly

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES**Partenariats**

Oroxcell est sur le point de nouer un partenariat avec un chimiste français pour valoriser des polymères ayant des particularités spéciales.

Recrutements

La firme souhaite passer le cap des 40 salariés en 2008. 31 personnes travaillent aujourd'hui chez Oroxcell. Parmi les postes à pourvoir, il y a un directeur administratif, un assistant commercial, un technicien BPL et du staff scientifique spécialisé en bio-analyse *in vivo* et *in vitro*.

mise en place via l'outil de recherche de formulation développé en interne, FSE® - *Formulation Search Engine*. Le travail sera réalisé sous forme d'une prestation de services, ce qui exclut la prise de droits sur l'éventuel médicament final. Une donnée qui pourrait être inversée dans le cas où Oroxcell impliquerait sa créativité en termes de

« *Le temps et la qualité sont des indicateurs clés de succès dans le domaine des sciences de la vie. Notre plate-forme intégrée permet dans cette idée de résoudre les principaux problèmes et de proposer les stratégies de formulation les plus adaptées pour accélérer le développement des produits de la R&D* », ajoute Jean Pachot. « *Nous nous engageons à prendre chaque projet dans sa globalité en émettant un rapport commenté ainsi que des orientations stratégiques sur le dossier* ». Les revenus de

cette importante activité de service ont permis à Oroxcell de démarrer la mise en place de son propre portefeuille de produits, et ce sans un seul emprunt ni aucune entrée au capital. Plusieurs projets de recherche sur la douleur ont ainsi été initiés sur la base de reformulations de molécules dont les brevets sont tombés

à expiration. Sur les 3 à 4 candidats précliniques sélectionnés, un premier devrait entrer

en clinique d'ici à la fin de l'année. Un partenaire financier ou industriel de grande taille pourrait alors rejoindre le programme. Mener seul un tel composé de la fin de phase I jusqu'à l'enregistrement coûterait en effet près de 100 M€. Une somme gigantesque comparée aux 3 M€ engrangés par la société cette année. ■

Juliette Lemaigen

Un PREMIER COMPOSÉ ANTIDOULEUR entrera EN CLINIQUE d'ici à la fin de l'année

Financement

LE RÉSEAU DE F-STAR**PARTENAIRES****Conseil juridique et affaires courantes**

Cabinet Herbst, Vavrovsky & Kinsky - Vienne

Conseillers de la société

Anthony Rees, CEO of MIP Technologies, ex-CSO de Synt:em

Eugen Stermetz, CFO de Fibrex Medical

Investisseurs

Atlas Venture - Londres

Aescap Venture - Amsterdam

Supports gouvernementaux

Austria Wirtschaftsservice

Austrian Research Promotion Agency FFG



AUTRICHE

F-STAR PRÉFÈRE 6 M€ SANS ATTENDRE

initialement prévu à 10 M€ (1), le premier tour de table de la biotech autrichienne f-star sera finalement plus petit que prévu avec un *closing* à 6 M€. L'équipe de direction a en effet revu sa stratégie en avançant de quelques mois cette opération qui lui donnera l'impulsion pour passer du modèle de jeune pousse à celui de société établie. « *Nous nous sommes aperçus qu'avec les moyens dont nous disposons, principalement issus des 4 M€ que nous avons levés depuis notre création (NDLR : dont 1,5 M€ issu du financement d'amorçage conclu en janvier dernier), le chemin était encore*

long pour atteindre un prochain palier de valorisation », explique Gottfried Himmler, CEO de la biotech autrichienne f-star, qui détaille : « *Le compromis financier que nous venons d'établir avec Atlas Venture, notre investisseur historique, et Aescap Venture, qui nous a rejoints à ce stade, va sensiblement augmenter notre crédibilité à la veille de recrutements internationaux de taille. Il est en effet bien plus facile d'embaucher lorsque l'on dispose d'une visibilité financière sereine* ». Une dizaine d'employés, dont plusieurs *top talents* internationaux, devrait ainsi rejoindre l'équipe actuelle dans les prochains mois.

(suite p.5)

Ceux-ci travailleront principalement aux postes de recherche et de management.

UN POTENTIEL INVESTISSEUR FRANÇAIS

« La clôture de ce tour n'obère pas nos démarches vis-à-vis d'autres partenaires financiers », reprend

Gottfried Himmler, dont le *track record* en matière de levées de fonds est important avec la direction de trois tours de table pour un montant de 70 M€.

« Nous restons toujours très ouverts et sommes d'ailleurs en relation avancée avec un investisseur français qui pourrait entrer un jour à notre capital ». L'argent reçu avec ce tour va principalement être affecté au développement de la plateforme technologique de la firme. Orientée sur la modulation d'anticorps, celle-ci a

d'ores et déjà permis la mise en évidence de plusieurs composés cibles. Le but étant d'atteindre, d'ici à trois ans, une preuve de concept *in vivo* pour les plus avancés.

f-star va également poursuivre son activité de services à façon pour des partenaires industriels. Son offre consiste à améliorer

la spécificité, l'efficacité et la pharmacocinétique de médicaments issus d'anticorps, tout en limitant au maximum les modifications sur les composés initiaux. Un nouveau contrat est en préparation, qui devrait unir f-star et une *pharma* autour d'une étude de visibilité. ■

1 - « Autriche : f-star reçoit une impulsion d'amorçage d'1,5 M€ » dans le n°315 de *BF* du 15/01/2007

ATLAS VENTURE et AESCAP ont suivi le tour

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Recrutements

Une dizaine de salariés devraient être rapidement recrutés dans les domaines de la recherche et du management.

Services

La société travaille sur les médicaments issus d'anticorps de ses partenaires pour en améliorer la spécificité, l'efficacité et la pharmacocinétique.

COMPÉTITEURS IDENTIFIÉS

Environ 10 dont Abbott Laboratories, Medarex Inc. et Cambridge, Antibody Technology Group Plc..

REPÈRE

MAGNISENSE RENFORCE SON ÉQUIPE DE MANAGEMENT

En pleine préparation de l'industrialisation de ses tests de diagnostic superparamagnétiques (1), la biotech parisienne Magnisense vient de franchir une étape supplémentaire vers le statut d'entreprise industrielle en recrutant un nouvel expert de l'industrie du diagnostic. Sébastien Quesney, 35 ans, ex-responsable de production et d'industrialisation de réactifs biologiques chez bioMérieux, prend aujourd'hui le poste de directeur du

développement technique, responsable au niveau mondial. Auparavant, il était en charge d'un projet de recherche chez Sanofi, et a également travaillé sur plusieurs études au sein du Groupe de biochimie et de physiopathologie digestive et nutritionnelle (GBPDN) de Rouen. Sa principale mission concernera le pilotage du développement et de l'industrialisation de la technologie MIAtek™, en collaboration avec les ressources internes et les partenaires externes, essais cliniques et laboratoires tiers entre autres. L'innovation majeure de Magnisense, qui

repose sur l'utilisation de billes superparamagnétiques comme marqueurs, permet à ses clients licenciés d'allier la performance des tests effectués en laboratoire avec la convivialité des essais rapides. Deux applications ont d'ores et déjà été développées jusqu'à la preuve de faisabilité : MIAstrip™, un test rapide unitaire, et MIAflo™, une cartouche jetable. ■

1 - Lire « Magnisense prépare ses licences commerciales » dans le n°311 de *BF* du 04/12/2006

HTTP://MOBILE.BIOTECH-FINANCES.COM



Biotech Finances est accessible aux smartphones et autres téléphones évolués à l'adresse

<http://mobile.biotech-finances.com>

Retrouvez le sommaire et les archives de la lettre, mais aussi les vidéos de Bf TV, les fiches entreprises et les communiqués de presse. Où que vous soyez, ne passez pas à côté de l'information critique de votre secteur !

BIOTECH FINANCES :

Quelles sont les répercussions les plus intéressantes de cette embellie ?

P.P. : L'emploi dans les firmes biotech a tout d'abord été un très bon indicateur de croissance, avec une progression de +10 % entre 2005 et 2006. Ces recrutements ont toujours une forte connotation scientifique, avec 68 % des postes affectés à la recherche et au développement. Au niveau global, la R&D tire fortement la filière avec un total de 195 millions d'euros investis en 2006 par le panel des sociétés que nous avons observées. Le décollage du capital-risque français a par ailleurs été suivi par le secteur public, dont les aides aux PME de moins de 250 personnes, tous domaines confondus, ont été estimées par la Direction générale des entreprises à 735 millions d'euros l'an dernier. Si l'on considère que les biotechnologies représentent environ 20 % des entreprises aidées, on peut évaluer le montant total des aides publiques, hors pôles de compétitivité, à l'industrie des biotechnologies à environ 150 millions d'euros. L'effet de levier de ces subventions sur les dépenses de R&D des jeunes PME de biotechnologie est de 1,3 pour 1, ce qui est tout à fait significatif. Celui sur les capitaux levés auprès des VC est également de 1 pour 1, ce qui ramène l'effort français public au niveau de ses voisins britannique et allemand en 2001. Ce coup de pouce se traduit concrètement par un nombre significatif de médicaments en développement au sein des PME de biotechnologie, qui témoigne de l'importante productivité de cette industrie : 68 produits sont aujourd'hui en essais cliniques au sein de 46 PME, dont 41 en phase II et III. D'autres développements intéressants sont à observer dans le domaine du diagnostic, de l'environnement, des bioénergies et des autres applications industrielles.

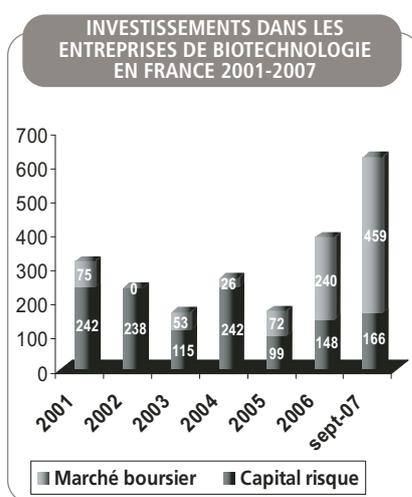
BIOTECH FINANCES :

Vous pointez du doigt quelques réformes récentes proposées par l'État, dont l'effet pourrait être nul, voire négatif, pour les PME françaises. Qu'en est-il exactement ?

P.P. : Le nouveau gouvernement a témoigné d'une réelle volonté de faire bouger les choses avec de nombreuses propositions,

BRUXELLES doit LEVER LE PLAFOND de minimis POUR LES JEI

mais leur mise en application est très critiquable faute de modélisations et d'une vision globale précise de l'effet de levier qu'elles ont sur la recherche privée. Il faut que les politiques en charge de ces dossiers soient un peu cohérent et aillent au fond des réformes sans tenter de jouer uniquement sur les effets d'annonces. Dans la foulée de notre appel du 19 juin au président de la République, nous insistons fortement sur la nécessité de



finaliser les réformes de la recherche et de la fiscalité des entreprises innovantes. Il faut que les bonnes idées de réformes, de l'ISF, de l'épargne, de l'Agence pour l'innovation industrielle, de la recherche universitaire, du crédit impôt recherche, soient mises en œuvre avec plus d'ambition et d'efficacité pour permettre aux PME de biotech de devenir des PMI et pour certaines des groupes internationaux. Faute d'aménagements techniques essentiels, ces mesures annoncées récemment pourraient se traduire par une déperdition de l'argent du contribuable.

BIOTECH FINANCES :

Quels axes concrets de réformes proposez-vous ?

P.P. : Le premier concerne la loi TEPA du 2 août 2007 sur la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune. Utiliser l'ISF pour investir dans les PME est une excellente idée du président de la République. Malheureusement, les modalités prévues par le gouvernement en font une réforme

dérisoire et compliquée. Celle-ci est en effet aujourd'hui limitée aux particuliers et aux FIP et soumise au plafond européen « de minimis » (200 000 euros par PME sur

36 mois). En parallèle avec les investissements directs des *business angels* compétents, l'investissement dans les PME innovantes doit pouvoir se faire à travers des fonds spécialisés (FCPR et FCPI modifiés), seuls à même de participer sur la durée à des tours de table de plusieurs millions ou dizaines de millions d'euros par entreprise. Nous recommandons donc d'étendre cette mesure aux FCPI et aux FCPR en modifiant leur règlement. Pour information, le financement des PME technologiques dans le monde est assuré à environ 80 % par des fonds d'investissement spécialisés et à 20 % par des personnes physiques. En France, la part des personnes physiques est sans doute plus proche de 5 %, ce qui est très faible. Les FCPI représentent ainsi une part essentielle (environ 50 %) du capital-risque et sont devenus le premier acteur du financement des entreprises de croissance. Au moins 7 FCPI investissent aujourd'hui dans le secteur des sciences de la vie, biotechnologies et technologies médicales en France. Les *business angels* ne peuvent financer que le démarrage de toutes petites entreprises innovantes, avec un risque fort de ne pas trouver les gros financements relais nécessaires. Nous demandons également que le gouvernement français négocie immédiatement à Bruxelles la levée du plafond « de minimis » pour les jeunes entreprises innovantes (JEI) et pour les entreprises labellisées par Oséo-Innovation.

BIOTECH FINANCES :

Vous parlez également d'aménagements du CIR...

P.P. : La réforme du crédit d'impôt recherche (CIR), telle qu'annoncée dans le projet de la loi de Finances 2008 (1), est extrêmement favorable pour les entreprises matures mais risque d'impacter négativement les jeunes sociétés en croissance de moins de 5 ans, principalement dans leurs deuxième et troisième années. La prise en compte du taux de croissance de leurs dépenses en R&D dans le calcul du CIR compensait en effet avantageusement les faibles volumes investis au démarrage de la société. La nouvelle formule de

(suite p.7)



calcul offre par ailleurs la principale part (estimée à plus d'1 milliard d'euros sur les 2,7 milliards annoncés) aux grandes entreprises, sans effet de levier mesurable sur la dépense de R&D en France, cette aide publique n'étant pas nécessairement réinvestie dans la R&D mais souvent consolidée au niveau des groupes dans le budget global. Pour conserver un régime favorable pour les jeunes entreprises innovantes en phase de croissance, nous recommandons de porter la part en volume de 30 % à 60 % des dépenses de R&D prise en compte dans le calcul du CIR, pendant les 5 premières années à partir de la première déclaration. Pour un effet de levier optimal des 2,7 milliards d'euros publics sur la dépense de recherche privée, nous proposons également, pour les entreprises dont les dépenses de R&D sont supérieures à 50 millions d'euros, que le versement du CIR soit conditionné à une exigence de croissance de ces dépenses égale à 2 fois le montant du CIR payé l'année précédente.

BIOTECH FINANCES :

L'épargne des Français est actuellement très peu investie dans les PME ; la tendance peut-elle aujourd'hui être inversée ?

P.P. : Les assureurs n'ont respecté ni la lettre ni l'esprit de l'engagement qu'ils avaient pris auprès de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Economie et des Finances, le 7 septembre 2004, d'investir 2 % des actifs gérés dans les PME innovantes et de croissance. Les investissements réalisés ne représentent en effet à fin 2006 que 1 % du total des actifs gérés. Si l'objectif promis en 2004 devait réellement être atteint, il nécessiterait 12 milliards d'euros d'efforts supplémentaires. L'assurance vie représente une

Un environnement compétitif grâce au statut de jeune entreprise innovante (JEI) et à quelques autres mesures (2005)

74 % des sociétés de biotechnologie ont opté pour le statut de JEI
 20,7 % d'économie moyenne sur la masse salariale
 74 k€ d'économie en moyenne par société

Réinvesties en

76 % ont embauché du personnel de R&D
 72 % ont lancé de nouveaux projets de R&D
 74 % ont acheté de nouveaux équipements de R&D

épargne à long terme dont les montants sont colossaux : 1 200 milliards d'euros, soit près de trois fois le budget total de la France, mais qui participe cinq à dix fois moins à l'innovation et à la croissance que dans les pays plus dynamiques. Nous demandons qu'en contrepartie des avantages fiscaux offerts à l'assurance vie, il soit institué dans la loi de Finances 2008 des seuils minimums obligatoires d'investissement dans les PME innovantes françaises (3 % à 5 % en 3 à 5 ans) tout en définissant clairement tant la cible que les véhicules intermédiaires d'investissement, pour assurer que les montants prévus seront effectivement investis dans les entreprises visées. A cet effet, France Biotech propose que les statuts (aménagés en conséquence) de JEI, FCPR focalisés sur le capital-risque, et jeune entreprise innovante cotée (JEIC) soient clairement identifiés en loi de Finances comme les destinataires de ces fonds d'assurance vie et de retraite. C'est le meilleur moyen d'obtenir des résultats rapides et probants.

BIOTECH FINANCES :

Ce statut de JEIC vous tient à cœur depuis plusieurs années (2). Où en sont les négociations sur ce sujet ?

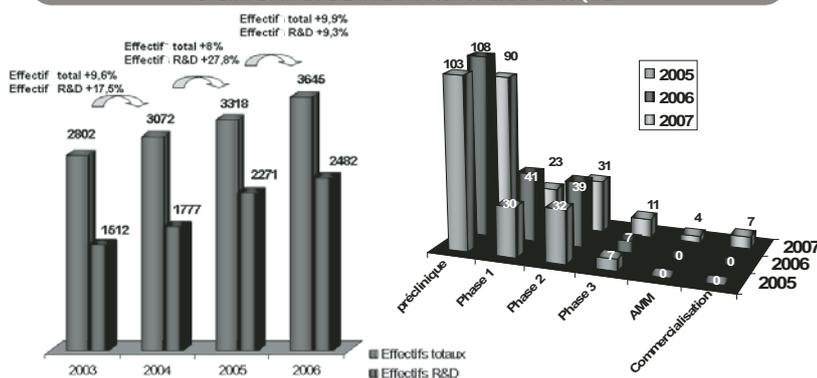
P.P. : Pour permettre l'essor de nombreux

champions nationaux, éviter les délocalisations technologiques et les ventes défensives d'entreprises, il est nécessaire de créer le statut de la jeune entreprise innovante cotée dans la loi de Finances 2008. Le marché boursier joue en effet un rôle moteur pour le financement, la croissance et l'internationalisation des entreprises à fort potentiel. Alors que le capital-risque peut financer les premières années de la vie d'une PME, les entreprises à fort potentiel de croissance doivent ensuite soit renoncer à l'innovation ou à la croissance rapide, soit être vendues, souvent à des groupes étrangers, soit encore lever des fonds importants en Bourse. Le dynamisme boursier est, de plus, indispensable aux sorties financières des fonds de capital-risque, à leur rentabilité et à leur pérennité. Le statut de JEIC, qui offrirait des incitations fiscales attractives mais bien ciblées aux investisseurs (réduction au choix du contribuable d'ISF ou d'IRPP proportionnelle à l'investissement, exonération d'impôt sur les plus-values, d'ISF et de droits de succession sur les titres détenus dans une JEIC), aurait, à l'image de ce que fait le statut de JEI pour les entreprises non cotées, des résultats très marquants sur les PME et la croissance économique. L'effet de levier des sorties boursières sur la rentabilité et la levée de fonds de capital-risque et auprès des investisseurs providentiels, couplé à la réforme de l'épargne, permettrait à nos entreprises d'être plus ambitieuses et plus dynamiques en France et à l'international.

Propos recueillis par Juliette Lemaignan

- 1 - Lire « Le gouvernement se mobilise en faveur de l'innovation » dans le n° 342 de BF du 03/09/2007
- 2 - Lire « JEIC et JEI : les deux fronts de la France innovante » dans le n° 257 de BF du 19/09/2005

L'ARGENT EST RÉINVESTI DANS LA R&D, PRODUISANT PLUS DE CROISSANCE, D'EMPLOIS ET DE SOLUTIONS THÉRAPEUTIQUES



LES BIOTRANSACTIONS FINANCIÈRES EN EUROPE ET EN ISRAËL DU 20 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2007

Acquiror name	Acquiror country code	Target name	Target country code	All Deal values th EUR	Deal type	Deal status	Deal financing	Deal method of payment
1• Directors Employees		Mediwatch plc	GB	145,71	Minority stake 0.859%	Completed	Capital increase - private placing	Cash
2• Institutional Investors		Biotech AG	DE	34 866,00	Minority stake 9.091%	Completed	Capital increase - private placing	Cash
3• Management		Cellerix SL	ES	27 200,00	Minority stake unknown %	Completed	Development capital - 2nd round Private Equity	Cash
Novartis Venture Fund	CH							
VenTech SA	FR							
Life Sciences Partners BV	NL							
Navarra Inicativas Empresariales SA	ES							
Roche Venture Fund Investors	CH							
BioPartners Holdings AG	CH							
Ysios Capital Partners	ES							
SGECR SA								
4• Novartis AG	CH	Intercell Biomedical Research & Development AG	AT	150 000,00	Minority stake increased from 6.1% to 15.9%	Completed	Capital increase - private placing	Cash
5• Recordati SpA	IT	Orphan Europe SARL	FR	135,000.00 *	Acquisition 100%	Pending - awaiting regulatory approval		
6• Serentis Ltd	GB	Surface Therapeutics Ltd	GB	n.a.	Acquisition 100%	Completed		Earn-out
7• -		Biofrontera AG	DE	3 309,00	Minority stake 6.882%	Completed		
8• -		Valirx plc	GB	427,98	Minority stake 6.349%	Completed	Capital increase	Cash
9• -		Hansa Medical AB	SE	4,165.70 *	Minority stake unknown %	Announced	Capital increase - placing	Cash
10• -		Nerviano Medical Sciences Srl	IT	n.a.	Minority stake unknown %	Rumour		
11• -		NextGen Group plc	GB	1 574,40	Minority stake 23.022%	Pending	Capital increase	Cash
12• -		Ablynx NV	BE	n.a.	Acquisition 100%	Rumour		
Enterprise value th EUR		Estimated Enterprise value th EUR		Site		CEO		CFO
1• n.a.		16 361,82		http://www.mediwatch.com		Phillip G. Stimpson		Christian Rollins
2• n.a.		560 041,17		http://www.biotech.de		Gregor Schulz		Michael Ramroth
3• n.a.		n.a.		http://www.cellerix.com		Eduardo Bravo		Claudia D'Augusta
4• n.a.		1 540 104,25		http://www.intercell.co.at		Alexander von Gabain		Werner Lanthaler
5• n.a.		137 883,00		http://www.orphan-europe.com		William Gunnarsson		NC
6• n.a.		n.a.		http://www.surfacetherapeutics.com		David Laskow-Pooley		Nicholas Case
7• n.a.		54 437,84		http://www.biofrontera.com		Hermann Lübbert		Werner Pehlemann
8• n.a.		5 779,43		http://www.valirx.com/		Satu Vainikka		Gerry Desler
9• n.a.		n.a.		http://www.hansamedical.com		Emanuel Björne		NC
10• n.a.		n.a.		http://www.nervianoms.com/		NC		NC
11• n.a.		9 253,21		http://www.nextgensciences.com		Michael Pisano		Simon Barton
12• n.a.		n.a.		http://www.ablynx.com		Edwin Moses		NC

Légende * = valeur estimée

Index des principales sociétés citées

Aescap Venture.....p.4	Eurofins.....p.1	Genfit.....p.1	NicOx.....p.1
Atlas Venture.....p.4	Eurostart.....p.2	Genoway.....p.1	Oroxcell.....p.3
BioAlliance Pharma.....p.1	ExonHit.....p.1	Innate Pharma.....p.1	sanofi-aventis.....p.2
Biocitech.....p.3	France Biotech.....p.1	IntegraGen.....p.2	Transgene.....p.1
Bossard Gemini Consulting..p.2	f-star.....p.4	METabolic EXplorer.....p.1	Vivalis.....p.1
Collectis.....p.1	Cap Gemini Ernst & Young...p.2	Mutabilis.....p.3	Zeta Biotech.....p.1

POUR VOUS ABONNER À ET ACCÉDER

aux archives des 345 premiers numéros,
n'hésitez pas à nous contacter : Tél +33 (0)4 78 65 90 14 - Fax +33 (0)4 37 24 36 74
E-mail : abonnement@biotech-finances.com - <http://www.biotech-finances.com>

OUI, je m'abonne à *Biotech Finances* au prix de 1 170 € pour 44 numéros Abonnement spécial **start up** moins de 5 ans, nous consulter

Renvoyez ce bulletin dûment rempli à :

Biotech Finances - Les Editions Européennes de l'Innovation
72 boulevard des Brotteaux - 69006 Lyon - France

Société Nom..... Prénom.....

Fonction..... Adresse.....

Code postal Ville Téléphone

Fax..... E-mail Signature.....

Biotech Finances est une publication hebdomadaire des Editions Européennes de l'Innovation

• **Directeur de la publication et de la rédaction** : Jacques-Bernard Taste • **Rédactrice en chef adjointe** : Juliette Lemaignan

• **E-mail** : jbtaste@biotech-finances.com • **Maquette** : www.anfetamine.fr • **Relecture** : Géraldine Besançon • **Société éditrice** : Editions Européennes de l'Innovation, au capital de 8.000 € • **Siège social** : 72 boulevard des Brotteaux - 69006 Lyon - France • **Tél.** : +33 (0)437 246 600 • **Fax** : +33 (0)437 243 674

• **RCS Lyon** : 480 764 398 • **Commission paritaire** : 0606 1 79205 • **ISSN** : 1298-9428 • **Prix du numéro** : 37 € • **Prix de l'abonnement annuel** : 1 170 €

• **Site web** : <http://www.biotech-finances.com> • **Contact commercial et gestion des abonnements** : +33 (0)4 78 65 90 14

• **Impression** : Dupli-Print - 2, rue Descartes - 95330 Domont

© Editions Européennes de l'Innovation. La photocopie non autorisée est un délit.